

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 2 MAI 2022 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt-deux et le lundi deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Absent excusé : *ayant donné pouvoir à*
Convocations adressées le 26 avril 2022

SECRETARE DE SEANCE : Eve ROUGET

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des devis pour la viabilisation des terrains de la Fortelle
- Présentation du projet de l'Agence Postale
- Contrat de Territoire 2022-2027 proposé par le Conseil Départemental 89
- Boulangerie :
 - ▶ Remplacement du store
 - ▶ Fixation du loyer du bail commercial
- Calendrier électoral : planification élections législatives 12 et 19 juin 2022
- Affaires diverses

VIABILISATION DES TERRAINS DE LA FORTELLE

Monsieur le Maire nous énonce les différents montants pour la viabilisation des terrains de la Fortelle

Branchement eaux usées : 10861,60€

Branchement eaux pluviales : 6776,60€

Branchement eaux potables : 6041,47€

Soit un total de 23679,67€

Un vote est demandé afin de donner l'accord à la communauté de communes pour le lancement des travaux.
11 voix pour.

PRESENTATION DU PROJET D'AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire après différents entretiens avec un Chef de Projet de la Banque Postale de Bourgogne nous présente un projet de création d'agence postale communale.

L'emplacement serait à déterminer, soit dans l'ancien local des aînés, soit dans l'ancienne agence postale.

Celle-ci comprendrait un pôle numérique proposant de nombreux services internet ainsi que tous les services postaux et financiers de la Poste afin de développer un service public accessible à tous.

La question se pose de mutualiser cet emploi avec celui de secrétaire de mairie, et ainsi proposer un contrat à temps plein.

Une réflexion en conseil sera menée sur ces deux sujets prochainement.

Les membres du conseil souhaitent rencontrer une personne de la Poste afin de nous informer techniquement sur ce projet.

Le conseil municipal à l'unanimité est pour la création de ce projet.

CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2027 PROPOSÉ PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil départemental propose diverses subventions.

***Villages de l'Yonne** à hauteur de 10 millions d'euros (projet à rayonnement communal)
Projet de 200000€ HT dont 40% de subvention.

***Ambitions pour l'Yonne** : 18 millions d'euros (projet à rayonnement participatif de l'attractivité globale du Territoire et des Communauté de Communes : tourisme, sport, aménagement urbain)
Projet de 200001€ HT dont subventions 30% subventions

Un seul projet par an est subventionné par an.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour signer ce contrat.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de ce pacte territorial.

PROJET D'ANTENNE TELEPHONIE MOBILE

Il est proposé de monter un pylône pour améliorer les réseaux de téléphonie mobile en 4G puis en 5G sur un terrain de la commune le long de la ligne TGV à hauteur des installations électriques SNCF.
Le loyer proposé pour cette installation est de 3000€ par an avec un bail d'une durée de 20 ans.
Le conseil répond favorablement à ce projet à l'unanimité.

BOULANGERIE

► Remplacement du store

Monsieur le Maire nous présente les devis qu'il a reçu
Monsieur Store à Appoigny : devis pour un montant de 2100 € TTC
Stores et volets icaunais à Diges : 2060, 34 € TTC
Le conseil opte pour celui qui interviendra le plus rapidement.
Monsieur le Maire appellera les 2. fournisseurs et choisira en fonction de leurs réponses.

► Fixation du loyer du bail commercial

Après discussion et consultation, le conseil municipal décide de fixer le loyer du prochain bail commercial à 500€ à partir de décembre 2022.

CALENDRIER ELECTORAL ELECTIONS LEGISLATIVE

Composition du Bureau de Vote du 12 juin 2022

8h-12h: Pascal L, Eve, Nathalie
12h-15h : Maryse, Olivier, André
15h-19h : Marie-Laure, Pascal E, Matthieu

Composition du Bureau de Vote du 19 juin 2022

8h-12h : Josette, André, Nathalie
12h-15h : Maryse, Pascal L, Eve
15h-19h : Pascal E, Marie-Laure, Josette

AFFAIRES DIVERSES

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11H00
La course cycliste de l'ASPTT samedi 7 mai fera son point de ravitaillement au niveau du lavoir.
Le prochain conseil municipal se tiendra le 13 juin 2022 à 18h30.

L'ordre du jour étant vu,
Monsieur Le Maire propose de lever la séance à 20h25.
Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascal ETCHART

